

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

O.C./Confidentiel/21.

Genève, le 19 mai 1937.

COMMISSION CONSULTATIVE DU TRAFIC DE L'OPIMUM ET
AUPRÈS DROGUES NUISIBLES.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE D'UNE CONFÉRENCE
CHARGÉE D'EXAMINER LA POSSIBILITÉ DE LIMITER
ET DE CONTRÔLER LA CULTURE DU PAVOT À OPIMUM
AINSI QUE LA PRODUCTION DE L'OPIMUM BRUT.

STATISTIQUES RELATIVES À L'OPIMUM BRUT ET PORTANT
SUR LA PRODUCTION MONDIALE, L'UTILISATION, LES
STOCKS, LES EXPORTATIONS DES PAYS PRODUCTEURS ET
LES SAISIES.

Étude analytique et critique effectuée par le
Secrétariat.

Partie I. Production, utilisation et stocks.

Introduction: On ne saurait élaborer un plan de limitation de la production de l'opium, par voie d'entente internationale, sans avoir une connaissance approfondie de la situation dans le monde en ce qui concerne la production de l'opium brut, son utilisation (besoins légitimes), les stocks de cette drogue ainsi que l'importance et les tendances du commerce d'exportation auquel elle donne lieu. Grâce aux renseignements statistiques fournis par les gouvernements et recueillis par la Commission consultative de l'opium, ainsi que par le Comité central permanent de l'opium, on peut aujourd'hui se faire une idée assez exacte de cette situation. Les renseignements réunis ont été élaborés par le Secrétariat sous forme de tableaux statistiques qui ont été ou seront publiés dans la série O.C./Confidentiel/18. Les tableaux ci-après ont déjà été communiqués à la Commission consultative: Tableau I, Production mondiale de l'opium brut (O.C./Confidentiel/18 et addendum); Tableau II, quantités d'opium brut utilisées pour toutes fins (O.C./Confidentiel/18 (a)); Tableau III, Stocks mondiaux d'opium brut (O.C./Confidentiel/18 (b)).

Deux autres tableaux sont en préparation: le Tableau IV relatif au commerce d'exportation des pays producteurs et le Tableau V indiquant les quantités d'opium brut saisies dans le trafic illicite.

Les chiffres contenus dans ces tableaux seront soumis dans le présent document à une étude analytique et critique; d'autre part, le Secrétariat se propose d'aborder quelques-uns des principaux problèmes que pose la limitation de la culture du pavot.

Données statistiques.

La valeur des conclusions contenues dans le présent document dépend nécessairement de l'exactitude des données statistiques sur lesquelles elles s'appuient. En analysant ci-après les tableaux en détail, le Secrétariat a indiqué, dans la mesure du possible, les méthodes suivies par les gouvernements pour l'élaboration des renseignements statistiques. Dans certains cas, les chiffres sont fondés sur des évaluations plutôt que sur des renseignements directs recueillis sur place; ces évaluations ont été, en règle générale, établies par des experts gouvernementaux. Il en a été ainsi, notamment, pour les superficies cultivées en pavot. Les chiffres relatifs à la production reposent parfois sur les résultats d'inspections effectuées dans les centres de production; dans d'autres cas, ils représentent les quantités livrées au gouvernement. Quant aux stocks des pays producteurs, ils se trouvent, pour la plupart, entre les mains des gouvernements ou des monopoles.

Consistance et teneur en morphine.

Il convient de faire des réserves au sujet de la comparabilité des chiffres de la production, de la consommation et des stocks, en raison des différences qui existent dans la consistance et la teneur en morphine. Ces deux questions, qui semblent être d'une importance capitale pour toute limitation de la production, seront examinées dans la Partie II.

Trafic illicite.

D'après les chiffres de la production, de la consommation et des stocks, dans tous les pays du monde, on peut calculer approximativement les quantités d'opium brut dont l'emploi est resté inconnu et au sujet desquelles on a de sérieuses raisons de supposer qu'elles ont été détournées dans le trafic illicite. Ici surgissent des difficultés dues au fait que la consistance de l'opium, au moment de la récolte et celle de l'opium consommé ou détenu en stocks ne sont pas uniformes et que, dans bien des cas, on ne connaît pas exactement ces diverses consistances. Toutefois, le Secrétariat a étudié cette question sous une rubrique spéciale du présent document et s'est efforcé d'éliminer, autant que possible, ces causes d'erreur.

Le tableau des saisies d'opium brut ne fait ressortir, évidemment, que les quantités effectivement saisies; la question du rapport entre le chiffre des saisies et le chiffre total du trafic illicite ne peut donner lieu qu'à des conjectures.

o
o c

Rapport entre les besoins et les disponibilités:

La première question qui se pose est celle du rapport entre les besoins légitimes du monde et les disponibilités, c'est-à-dire la production annuelle et les stocks existants.

S'il peut être prouvé de façon indiscutable que les quantités disponibles dépassent sensiblement les besoins légitimes, on est en droit d'en conclure que la limitation de la production est une nécessité. Bien que la production mondiale de l'opium brut, dans la mesure où elle est connue, accuse manifestement une tendance très nette à diminuer et à se rapprocher de plus en plus des besoins actuels du monde, on constate une tendance analogue dans les besoins mondiaux. Dans tous les grands pays producteurs d'opium - à l'exclusion

de la Chine et de l'Afghanistan - la production de l'opium a sensiblement diminué au cours des quelques dernières années. On se rappellera que pour la Chine, on ne possède que les chiffres de production relatifs aux années 1934 et 1935 et que pour l'Afghanistan, les renseignements font pour ainsi dire totalement défaut.

Les statistiques montrent clairement que le monde dispose à l'heure actuelle de quantités d'opium brut bien supérieures à ses besoins, que si la production a été considérablement réduite dans les principaux pays, les besoins mondiaux ont eux aussi diminué et que l'équilibre ne s'est encore nullement établi. Ces considérations et le fait qu'il s'agit d'un produit qui peut être si dangereux pour l'humanité tendent incontestablement à prouver l'urgente nécessité d'une réglementation internationale de la production de l'opium. D'ailleurs l'Assemblée, le Conseil, la Commission consultative, certains gouvernements et des conférences internationales ont déjà, à maintes reprises, insisté sur cette nécessité au cours des années écoulées. Lorsqu'on analyse les données statistiques soumises à la Commission, dans les documents de la série O.C./Confidentiel/18, on ne peut manquer de conclure que la réglementation internationale de la production présente également une importance vitale pour les pays producteurs eux-mêmes, dans lesquels les stocks se sont accumulés. Ces pays éprouvent de sérieuses difficultés à écouler leur opium sur les marchés qui s'offrent à eux et ont dû, au cours de ces dernières années, consentir des prix qui se traduisent par de lourds sacrifices pour les cultivateurs et pour les gouvernements eux-mêmes.

Besoins mon-
diaux futurs:

La deuxième question qui se pose est celle de l'évaluation, en tenant compte autant que possible des données dont on dispose, des quantités d'opium brut qui pourront être nécessaires, dans un avenir rapproché, pour faire face aux besoins légitimes. L'opium brut sert à quatre usages différents, à savoir: 1) la fabrication des drogues; 2) la préparation de l'opium médicinal, des teintures et des extraits d'opium, etc.; 3) la fabrication de l'opium préparé pour être fumé et 4) les autres usages non-médicaux (consommation d'opium à mâcher). D'une manière générale, la période pour laquelle on possède des données sur les différents usages de l'opium est celle qui est comprise entre 1926 et 1935. En se fondant sur la situation assez nette qu'indiquent ces chiffres, il est possible de calculer avec un certain degré d'exactitude les quantités maximum dont on aura besoin pour ces usages, au cours des quelques années qui vont suivre.

Les quantités d'opium brut employées dans la fabrication des drogues, au cours des cinq dernières années (1931-1935), tendent à se stabiliser au niveau d'environ 242 tonnes (minimum: 219 tonnes, maximum: 262 tonnes). Il en est de même, mais avec de plus amples variations, pour les quantités utilisées dans la fabrication de l'opium préparé (moyenne: 295 tonnes; minimum: 246 tonnes, maximum: 360 tonnes). Les quantités employées pour la préparation de l'opium médicinal, etc. ont varié, pendant les sept ans pour lesquels on possède des statistiques (1929-1935) entre 21 et 29 tonnes. Enfin, les quantités employées pour les autres usages semblent se maintenir à un niveau relativement stable, le maximum atteignant environ 500 tonnes. Toutefois, les chiffres relatifs à la période 1933-1935 font encore défaut pour les Etats indiens et les chiffres relatifs à 1934 et à 1935 manquent pour l'Iran.

Il convient ici de faire remarquer, à propos des besoins légitimes autres que les besoins médicaux et scientifiques,

que ce terme comprend les quantités nécessaires aux fumeurs et mangeurs d'opium. Dans la présente étude, on considère comme légitimes tous les usages de l'opium qui sont conformes aux conventions et accords internationaux ainsi qu'aux législations nationales.

o
o
o

Tableau relatif au commerce d'exportation :

L'objet de ce tableau spécial relatif au commerce d'exportation des pays producteurs est de montrer la part qui revient, dans ce commerce, à chaque pays producteur et, plus particulièrement, sa participation à la fourniture des matières premières nécessaires à la fabrication des drogues, d'une part, et à la fabrication de l'opium préparé, d'autre part. Les quantités d'opium utilisées sous forme d'opium à mâcher n'entrent pas véritablement en considération dans la question du commerce d'exportation, étant donné que les pays qui consomment une quantité considérable d'opium brut pour cet usage produisent eux-mêmes l'opium brut nécessaire. Il y a lieu d'attirer l'attention sur les écarts sensibles qui existent, pour certains pays, entre les chiffres des exportations qui figurent dans les relevés et les chiffres des importations inscrits dans les relevés des pays de destination. Ce point fera l'objet d'une étude spéciale et sera examiné également le commerce de réexportation.

PRODUCTION DE L'OPIUM BRUT.

Etude analytique et critique du tableau I.
(O.C./Confidentiel/18-)

Pays producteurs :

Les pays qui ont produit de l'opium brut au cours de la période 1926-1935 sont les suivants, par ordre géographique, en allant de l'ouest à l'est: Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Grèce, Turquie, U.R.S.S., Iran, Afghanistan, Inde, Chine, Corée et Japon. Une quantité insignifiante d'opium brut est également produite dans l'Indochine (Laos) ainsi que dans le Siam, dans les régions montagneuses du nord. (Dans le Siam, cette production est illicite). Les pays producteurs peuvent être divisés en plusieurs groupes. Ils peuvent tout d'abord être divisés en grands producteurs et producteurs de moindre importance: 1) les grands producteurs (moyenne annuelle de plus de 100 tonnes) sont la Turquie, l'Inde (y compris l'Inde britannique et les Etats indiens), l'Iran, la Chine; pour l'Afghanistan, on ne possède qu'un seul chiffre, celui de sa production en 1932, qui a été de 175 tonnes; 2) les producteurs moyens (production moyenne de plus de 50 tonnes) sont la Yougoslavie et l'U.R.S.S.; 3) les petits producteurs (production moyenne de moins de 50 tonnes) sont la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, la Corée et le Japon. Deux des pays de cette catégorie ont toutefois, cessé de produire de l'opium brut : ce sont la Grèce (en 1935) et la Hongrie (en 1934).

Les pays producteurs peuvent également être divisés en pays exportateurs et pays non exportateurs. Les pays exportateurs sont la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce, la Turquie, l'U.R.S.S., l'Iran, l'Afghanistan et la Corée. Les pays non exportateurs sont la Hongrie, l'Inde, la Chine et le Japon. Il convient d'observer que l'Inde qui, auparavant, était le principal fournisseur d'opium brut pour la fabrication de l'opium préparé, a commencé, en 1926, à réduire ses exportations de 10 % par an et qu'à partir du premier janvier 1936, les exportations d'opium brut en provenance de ce pays et destinées à cet usage ont entièrement cessé.

A ce propos, il est intéressant de mentionner que l'Asie est de beaucoup le continent le plus important pour la production de l'opium. Si l'on prend pour base la production moyenne des années pour lesquelles on possède des renseignements, la contribution de l'Europe à la production mondiale n'est que de 3,43 % contre 95,19 % pour l'Asie (à l'exclusion de la Chine et de l'Afghanistan).

Afghanistan
et Chine.

Dans l'étude ci-après, il n'a pas été possible, en règle générale, de tenir compte de l'Afghanistan et de la Chine. Ces pays sont mentionnés de temps à autre, mais ils ne sont pas compris dans les chiffres relatifs au monde entier ou dans les conclusions ou évaluations fondées sur ces chiffres. En effet, au sujet de l'Afghanistan, on ne possède aucun renseignement, sauf pour l'unique année 1932; quant à la Chine, on ne connaît que la superficie des cultures de pavot et la production pour les années 1934 et 1935. Ces renseignements sont insuffisants pour permettre d'établir des comparaisons ou de formuler des conclusions. En outre, en ce qui concerne l'opium brut, la Chine se suffit à elle-même et les exportations et importations de cette drogue y sont interdites. Néanmoins, il est fort probable que la production d'opium de la Chine dépasse considérablement ses propres besoins. La situation en Chine est évidemment de la plus grande importance pour la question de la limitation de la production du pavot, étant donné le rôle joué par ce pays, d'une part, comme un producteur et consommateur, et, d'autre part, en ce qui concerne le trafic illicite en provenance et à destination de son territoire.

Mandchourie
et Jéhol.

La Mandchourie et le Jéhol ("Mandchoukuo") sont également des pays producteurs d'opium, mais le Secrétariat n'a pu les prendre en considération dans le présent document pour la simple raison qu'il n'existe absolument aucun renseignement au sujet de leur production, de leur consommation ou de leurs exportations.

Sources d'information.

Sources
d'information.

Tous les chiffres qui figurent dans le tableau I émanent de source officielle, sauf dans un très petit nombre de cas où les renseignements ont fait défaut et où le Secrétariat a dû recourir à des évaluations. Toutes ces évaluations, établies par le Secrétariat, sont clairement indiquées par des notes au bas du tableau et les chiffres eux-mêmes ainsi que les totaux dans lesquels ils entrent figurent entre parenthèses.

Les sources d'information sont les suivantes :

1) Réponses - plus ou moins complètes - des gouvernements au questionnaire spécial sur l'opium brut, reçues au 17 mai pour les pays suivants : Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Grèce, U.R.S.S., Inde (Inde britannique et Etats indiens), Chine, Japon et Corée.

2) Statistiques publiées par le Comité central permanent de l'opium.

3) Rapports annuels des gouvernements sur le trafic de l'opium et autres drogues nuisibles.

Dans un petit nombre de cas, au sujet desquels aucun des documents susmentionnés ne contenait de renseignements, on s'est servi des statistiques officielles du pays intéressé.

a) Superficie des cultures de pavot.

Situation mondiale.

On possède des données complètes pour les années 1930 à 1935. Cette superficie varie entre environ 77.000 et 156.000 hectares, avec une moyenne d'un peu plus de 114.000 hectares pour les six années en question. Le chiffre le plus élevé, soit 156.000 hectares, a été enregistré en 1931 et le chiffre le plus bas, soit 77.000 hectares, en 1934. En 1935, la superficie des cultures de pavot a dépassé légèrement 80.000 hectares.

A partir de 1931, on constate une diminution progressive constante, à l'exception d'une faible augmentation en 1935, par rapport à 1934. En 1935, la superficie cultivée en pavot ne représentait que 51,6% de celle de 1931.

Indices de la superficie. Les chiffres ci-dessous représentent les indices de la superficie totale cultivée en pavot pour les années 1930 à 1935, la superficie cultivée en 1930 étant considérée comme égale à 100.

<u>1930</u>	<u>1931</u>	<u>1932</u>	<u>1933</u>	<u>1934</u>	<u>1935</u>
100	117	100	78	58	61

Diminution de la superficie cultivée. Tous les pays producteurs, à l'exception du Japon et de la Corée, qui toutefois appartiennent à la catégorie des petits producteurs, accusent une diminution constante et considérable de la superficie cultivée en pavot avec, cependant, une augmentation en 1935 par rapport à 1934 pour la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie. Le cas de diminution le plus remarquable est celui de l'Inde britannique où la superficie des cultures de pavot ne représentait plus, en 1935, qu'une proportion variant entre le quart et le cinquième de celle des années 1930 et 1931. Par comparaison avec 1926, la superficie des cultures de pavot dans l'Inde britannique en 1935 n'était plus que d'environ 11%. En Turquie et dans l'Iran, la superficie cultivée en 1935 a été inférieure à la moitié de la superficie enregistrée à une période ne remontant pas à plus de quatre ans.

Cette réduction de la superficie des cultures de pavot, dans les trois grands pays producteurs (toujours à l'exception de l'Afghanistan et de la Chine), présente la plus haute importance. Ces pays ont pu réaliser une réduction considérable dans le court espace de cinq années (1931 à 1935). Leur contribution à la production mondiale, en 1931, était d'environ 75%.

Inde. Dans l'Inde britannique, la réduction constante et progressive des cultures de pavot est due à la décision prise par le gouvernement de l'Inde d'arriver à la suppression totale des exportations à destination des pays fumeurs d'opium pour la fin de 1935. Dans les Etats indiens, la superficie des cultures de pavot marque également, à partir de 1931, une diminution continue, qui est cependant moins accusée que dans l'Inde britannique. Les Etats indiens n'exportent pas directement l'opium brut, car la majeure partie de leur production est achetée par le gouvernement de l'Inde. En réalité, l'opium brut ne peut être exporté que de l'Inde britannique.

Turquie et Iran.

En ce qui concerne la Turquie et l'Iran, il semble que la réduction de la production d'opium, qui se traduit par une diminution des superficies cultivées en pavot, est due en grande partie à la situation régnant sur les marchés d'opium brut, c'est-à-dire à la diminution de la demande et à la baisse des prix. Il est question à la page 9 des effets de la loi de juin 1935 sur le monopole des stupéfiants.

Difficultés relatives à l'écoulement de la production.

Les pays producteurs qui dépendent des exportations pour l'écoulement de leur production ont éprouvé des difficultés de plus en plus grandes à placer l'opium produit chaque année. Une étude des stocks détenus dans les pays producteurs (voir Tableau III) montre clairement la situation. Si l'on exclut l'Inde britannique, qui avait, à la fin de 1935, un stock de 914 tonnes, la Turquie avait accumulé 585 tonnes à la fin de cette même année et l'Iran, 487 tonnes à la fin de 1934, malgré une production réduite. Pour l'Iran, on ne connaît pas le chiffre des stocks à la fin de 1935.

Les chiffres relatifs à la superficie totale des cultures de pavot doivent être considérés comme ayant un caractère approximatif car dans certains pays producteurs, les superficies n'ont pas été effectivement mesurées, mais ont été évaluées par des fonctionnaires ou des experts. On trouvera ci-après, dans les paragraphes relatifs à chaque pays, des renseignements sur les méthodes employées pour calculer les superficies en question.

Superficie ensemencée et récoltée.

Il convient également d'attirer l'attention sur le fait que dans certains pays il existe probablement une très grande différence entre la superficie ensemencée en pavot et la superficie récoltée. Les deux séries de chiffres ci-après fournies par l'U.R.S.S. prouvent abondamment l'étendue de cette différence :

<u>Superficie ensemencée</u>	<u>1930</u>	<u>1931</u>	<u>1932</u>	<u>1933</u>	<u>1934</u>	<u>1935</u>
en hectares	12.702	12.362	28.107	13.095	10.291	10.024
<u>Superficie récoltée</u>						
en hectares	5.614	10.390	11.712	8.529	8.955	8.233

On ne sait pas si, pour les autres pays, les superficies cultivées représentent la superficie ensemencée en pavot ou la superficie récoltée.

Les chiffres ci-dessus, qui montrent les sérieuses pertes subies chaque année dans la récolte, sont d'un très haut intérêt parce qu'ils prouvent que la production de l'opium est une entreprise hasardeuse. D'autres pays enregistrent des pertes analogues, ainsi, en Yougoslavie, les deux tiers de la récolte ont été détruits, en 1931, par des intempéries. Même en l'absence de désastres, il y a des variations considérables dues à des causes diverses telles que l'influence du climat pendant la période de végétation et au moment de la récolte, les dommages provoqués par les insectes, etc. Ces facteurs ont, dans les divers pays, des répercussions que mettent en évidence les importantes variations du rendement par hectare, tel qu'il a été calculé par le Secrétariat d'après les chiffres relatifs aux superficies cultivées et à la production. Cette question fera ultérieurement l'objet d'une étude plus détaillée.

Renseignements de détail concernant la superficie
des cultures de pavot dans chaque pays producteur.

Bulgarie. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée
en pavot à opium :

Le gouvernement bulgare, dans sa réponse au questionnaire, déclare : "La méthode servant à déterminer la superficie plantée chaque année en pavot à opium a été la suivante : chaque agriculteur déclare à la municipalité locale la superficie plantée en pavot. Sur la base de ces déclarations, on procède à l'évaluation des superficies cultivées en pavot."

Chiffre moyen de la superficie cultivée en pavot, 1928-1935: 485 hect.
Chiffre le plus faible de la sup. cult. en pav. 1930: 141 hect.
Chiffre le plus élevé " " " " " " 1929: 791 hect.

Grèce. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée
en pavot à opium :

Il n'est pas fourni de renseignements sur ce point dans la réponse au questionnaire. En 1935, les autorités n'ont pas reçu de demandes d'autorisation pour la culture du pavot et n'ont pas accordé de licences.

Chiffre moyen de la superficie cultivée en pavot, 1928-1934: 56 hect.
Chiffre le plus faible de la sup. cult. en pav. 1934: 3 hec
Chiffre le plus élevé " " " " " " 1928: 270 hec.

Hongrie. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée
en pavot à opium :

La superficie des cultures a été déterminée au moyen d'un arpentage effectué par l'Office hongrois du cadastre. En 1934 et en 1935, il n'a pas été demandé de licences pour la culture du pavot en vue de la production d'opium.

Chiffre moyen de la superficie cultivée en pavot, 1930-1933: 36 hect.
Chiffre le plus faible de la sup. cult. en pav. 1933: 15 hect.
Chiffre le plus élevé de " " " " " " 1931: 72 hect.

Il convient toutefois d'observer que la culture du pavot à opium pour la production de graines de pavot est très importante en Hongrie.

Turquie. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée
en pavot à opium :

La superficie des cultures est calculée d'après des évaluations faites par des experts du Trésor. La question de procéder à des levés cadastraux des régions dans lesquelles le pavot à opium est cultivé est à l'étude.

Chiffre moyen de la superficie cultivée en pavot, 1927-1935: 33.334
hectares.
Chiffre le plus faible de la sup. cult. en pavot, 1927: 15.587 hect.
Chiffre le plus élevé de la " " " " " " 1931: 54.100 "

A ce propos, il convient d'attirer l'attention sur la déclaration ci-dessus contenue dans la lettre du 29 janvier 1937, émanant de la Délégation permanente de Turquie auprès de la Société des Nations (voir doc. O.C.1677, page 35) :

Quant aux statistiques des récoltes se rapportant à la période de 1929-1932, la Délégation permanente de Turquie a eu l'occasion d'exposer au secrétariat de la Société des Nations, dans une de ses précédentes communications (1), les difficultés matérielles rencontrées par les autorités turques pour l'établissement des statistiques ayant trait à la récolte de la période susmentionnée. Afin de donner plus de précisions à ce sujet, la Délégation permanente de Turquie a l'honneur de rappeler que c'est à partir du 8 juin 1933 que l'on a procédé, en Turquie, à la réglementation des travaux concernant la culture de l'opium, car cette date est celle à laquelle la loi N° 2253, réglementant ladite culture, a été mise en vigueur. L'Administration du Monopole des stupéfiants est entrée en fonction au début de l'année 1934. C'est depuis que ce monopole a commencé de fonctionner que le Gouvernement turc a eu la possibilité d'établir d'une façon sûre les statistiques concernant la production de l'opium. Le Gouvernement de la République n'aurait pas à revenir sur cette question s'il ne s'agissait pas des statistiques antérieures à cette date. Mais, étant donné que le questionnaire se rapporte à ladite période, le Gouvernement turc se voit obligé de déclarer qu'il ne saurait prendre aucun engagement en ce qui concerne les opérations effectuées antérieurement à la réglementation de la production de l'opium."

Il y a lieu de noter que les chiffres indiquant les superficies cultivées pour les années 1927 à 1932 ont été empruntés à l'Annuaire statistique publié par le Bureau central de statistique de la République turque. Les chiffres pour la période 1933-1935 sont ceux qui figurent dans les rapports annuels. Il a déjà été indiqué que la superficie des cultures de pavot en Turquie a été réduite dans une mesure considérable. En 1935, elle n'atteignait que 47% du chiffre le plus élevé enregistré précédemment, c'est-à-dire celui de 1931 et 76% de la moyenne afférente à la période de neuf ans.

Le rapport annuel pour 1934, transmis par le Gouvernement turc, contient le passage suivant sur lequel il convient d'attirer l'attention :

"La seule variation survenue dans l'année est sans doute la restriction de la culture imposée par la loi No 2253. Cette restriction aura pour résultat une diminution considérable de la récolte d'opium que le Gouvernement de la République s'efforce -avec succès - de compenser par la culture de la betterave à sucre."

U.R.S.S. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

2)

Il existe un bureau régional de la société "Lektechsyrio" dans chaque division administrative où le pavot à opium est cultivé.

-
- 1) Voir lettre du 8 novembre 1935, page 32, du document O.C.1677.
 - 2) Cartel d'exportation pour l'opium, les alcaloïdes de l'opium, les médicaments et produits chimiques.

Les bureaux régionaux comptent parmi leur personnel des experts agronomes de district et des contrôleurs placés sous la surveillance d'un inspecteur agronome. Le bureau surveille l'ensemencement des terres en pavot ainsi que la transformation du pavot, il enregistre les superficiesensemencées qui sont effectivement mesurées, il évalue la récolte (avec l'aide d'une commission spéciale) et contrôle son transfert dans les bureaux de la société Lektechsyrjo.

Chiffre moyen de la superficie cultivée pour 1930 - 1935 :	
a) Superficieensemencée :	14.430 hectares
b) Superficie récoltée :	8.902 "
Chiffre le plus faible de la superficie ensemencée, 1935 :	
	10.024 "
Chiffre le plus faible de la superficie récoltée, 1930 :	
	5.614 "
Chiffre le plus élevé de la superficie ensemencée, 1932 :	
	28.107 "
Chiffre le plus élevé de la superficie récoltée, 1932 :	
	11.712 "

Yougoslavie. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

Les chiffres indiquant les superficies cultivées en pavot sont fondés sur des évaluations effectuées sur place par des fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture.

Chiffre moyen de la superficie cultivée, pour 1926 - 1935		8.989 hect.
Chiffre le plus faible de la superficie cultivée, 1933 :		4.250 "
Chiffre le plus élevé de la superficie cultivée, 1930 :		12.982 "

Corée. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

D'après les ordonnances relatives à l'opium actuellement en vigueur en Corée, la culture du pavot à opium est soumise à un régime de licences et ne peut avoir lieu que sur des superficies fixées par les autorités. A l'époque des semailles, à l'époque de la floraison et surtout à l'époque où se récolte le jus de pavot, les autorités inspectent les champs de pavot et vérifient la superficie effectivement cultivée.

Chiffre moyen de la superficie cultivée, 1926-1935		1.156 hect.
chiffre le plus faible	" "	1926 279 "
chiffre le plus élevé	" "	1935 2.481 "

Inde.

a) Inde

Britannique. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

Dans les Provinces unies, la superficie des cultures de pavot est déterminée par un arpentage. En ce qui concerne les Collines du Pendjab, on ne possède pas de renseignements à ce sujet. Dans cette région, la culture a cessé à partir du 1er avril 1936.

Chiffre moyen de la superficie cultivée, 1926-1935		15.497 hect.
Chiffre le plus faible	" "	1935 3.346 "
Chiffre le plus élevé	" "	1926 29.387 "

b) Etats de l'Inde. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

Toutes les terres sur lesquelles la culture du pavot est autorisée font l'objet d'un arpentage très précis.

Chiffre moyen de la superficie cultivée 1926-1935	15.649	hect.
Chiffre le plus faible " " 1935	11.214	"
Chiffre le plus élevé " " 1931	19.756	"

Iran. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

Dans le rapport annuel pour 1934, il est déclaré que le chiffre indiquant la superficie des terres cultivées en pavot n'est pas le résultat d'un arpentage et ne représente qu'une évaluation approximative.

Chiffre de la superficie cultivée 1929-1935	32.045	hect.
Chiffre le plus faible " 1934 & 1935	18.860	"
Chiffre le plus élevé " 1929	49.343	"

Il convient de prendre note du fait que, dans l'Iran, les chiffres indiquant la superficie cultivée en pavot ne représentent, comme on l'a déjà indiqué, que des évaluations approximatives, comme les chiffres indiquant le rendement par hectare sont fondés sur les chiffres des superficies, ils doivent également être considérés comme des évaluations approximatives.

Japon. Méthode suivie pour déterminer la superficie cultivée en pavot.

Dans la réponse au questionnaire il est indiqué qu'il n'y a pas eu de levé cadastral des terres cultivées en pavot. Toutefois, comme la culture du pavot ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation et sous la surveillance des autorités provinciales compétentes, celles-ci sont en possession de tous les renseignements concernant chaque cas de culture.

Chiffre moyen de la superficie cultivée, 1926-1935	979	hect.
chiffre le plus faible " " 1926	484	"
chiffre le plus élevé " " 1929	1.570	"

PRODUCTION.

Situation mondiale.

Production mondiale. Le tableau synoptique de la page 8 du tableau I (C.C./Confidentiel/18) indique la production mondiale pendant la période 1926-1935, dans la mesure où il a été possible d'obtenir des renseignements. Les pays producteurs qui figurent dans le tableau synoptique sont les suivants : Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Grèce, U.R.S.S., Turquie, Inde, Iran, Corée et Japon. L'Afghanistan et la Chine n'y figurent pas pour les raisons qui ont été indiquées ci-dessus. La seule donnée que l'on possède pour l'Afghanistan est le chiffre de la production en 1932, soit 175 tonnes fourni par le Gouvernement de l'Afghanistan.

En ce qui concerne la Chine, les renseignements que l'on possède ne portent que sur les années 1934 et 1935, la production ayant été alors de 6.378 et 4.524 tonnes respectivement. Ces chiffres sont relatifs à la production dans les provinces de: Szechuan, Ninghsia, Shensi, Kansu, Suiuyan, Kweichow et Yunnan. La production et la consommation de la

Mandchourie et du Jehol sont inconnues. Les quantités d'opium brut utilisées en Chine sont également inconnues.

Chiffres totaux de la production. Le Secrétariat a été en mesure de calculer les totaux de la production de tous les pays (à l'exception de l'Afghanistan et de la Chine) pour les années 1929 à 1935. Le chiffre indiqué pour la production de l'Iran, en 1935, est une évaluation faite par le Secrétariat ; la superficie cultivée en pavot ayant atteint en 1935 le même chiffre qu'en 1934, la production a été considérée comme ayant été approximativement la même pour les deux années. L'Iran a fourni un chiffre provisoire pour sa production en 1935 (plus de 800 tonnes). Comme ce chiffre indique un rendement par hectare presque double de celui de 1934, le Gouvernement iranien procède à une vérification des chiffres pour 1935 relatifs à la superficie cultivée en pavot et à la production.

Production mondiale moyenne. La production mondiale moyenne pour la période 1929-1935 a été de 1645 tonnes. Les chiffres de la production pour chacune des sept années de cette période sont les suivants :

1929	1893	tonnes	1933	1584	tonnes
1930	1899	"	1934	1073	"
1931	2248	"	1935	1259	"
1932	1538	"			

(1)

Question de la consistance.

Consistance. L'importance quantitative des chiffres de la production et des totaux mondiaux dépend du degré de consistance de l'opium envisagé dans les statistiques. A cet égard, les usages varient considérablement suivant les pays. Pour certains, les renseignements sur la consistance font entièrement défaut. Pour d'autres, les renseignements ne concernent que certaines de ces dernières années. Comme la consistance peut varier entre environ 60 % et 90 %, il est évident que les chiffres de la production fournis par les gouvernements et contenus dans le Tableau I ne sont pas comparables entre eux. On donnera ci-après, pour chaque pays producteur, les renseignements que l'on possède au sujet de la consistance. Afin de permettre une comparaison entre les chiffres de la production des différents pays et entre les totaux mondiaux ainsi qu'une comparaison de la production avec la consommation et les stocks, le Secrétariat s'est efforcé, en se servant des renseignements dont il a disposé, de réduire les chiffres de la production, de la consommation et des stocks à une consistance commune (Ces chiffres seront fournis dans la Partie II du présent document).

Question de la teneur en morphine.

Teneur en morphine. Un autre facteur qui peut modifier considérablement la portée des chiffres de la production est la teneur en morphine. Cette question est traitée dans la partie II du présent document. Toutefois, il convient de mentionner dès maintenant que la teneur en morphine varie

-
- 1) Par consistance il y a lieu d'entendre le pourcentage de la morphine anhydre contenue dans l'opium (ainsi une consistance de 70° signifie que l'opium contient 70 % d'opium anhydre et 30 % d'humidité).

dans de très larges proportions suivant les pays producteurs de pavot et, également, suivant les régions d'un même pays producteur. On enregistre en outre, dans un même pays ou dans un même district des variations d'une année à l'autre. La question de la teneur en morphine présente une très grande importance pour l'élaboration d'un plan de limitation, car les besoins mondiaux en opium brut pour des fins médicales ne peuvent être évalués que d'après la quantité de morphine (et d'autres alcaloïdes) nécessaire. La teneur en morphine paraît être de moindre importance lorsqu'il s'agit de l'opium brut utilisé comme tel (opium à mâcher) et pour la fabrication de l'opium préparé.

Renseignements de détail sur la production dans chaque pays producteur.

Bulgarie. Consistance et standardisation.

En réponse au questionnaire, le Gouvernement bulgare déclare qu'il n'est pas appliqué de méthodes de standardisation⁽¹⁾ de l'opium brut en Bulgarie. L'opium brut produit n'est pas artificiellement desséché, suivant un procédé spécial quelconque, ni transformé par un mélange avec de l'opium brut desséché ou des substances neutres. On ne peut pas cependant prétendre que l'opium, qui a subi des manipulations et sur lequel il est fourni des renseignements dans le présent rapport, soit de l'opium parfaitement frais, trié et emmagasiné immédiatement après avoir été récolté par les cultivateurs. Cet opium, qui perd progressivement son humidité, est plus ou moins sec. La Direction générale de la Santé publique admet que cet opium est standardisé c'est-à-dire qu'il a une consistance de 90% et une teneur en morphine de 10%.

En Bulgarie, il n'est pas établi de distinction entre l'opium brut non traité et l'opium brut standardisé. L'opium recueilli n'est soumis à aucun processus de standardisation spécial. De toute manière, l'opium brut utilisé dans le pays ou destiné à l'exportation et au sujet duquel des renseignements ont été fournis est, en général, de l'opium qui a été plus ou moins desséché. La Direction générale de l'Hygiène publique admet que l'opium pour lequel des statistiques ont été fournies est de l'opium contenant 10% d'humidité. Il y a lieu d'augmenter de 25% les quantités relatives à cet opium pour obtenir les chiffres relatifs à l'opium brut non traité produit pendant les années en question. Par conséquent, les quantités qui figurent dans la colonne 3 (a) du Tableau A se rapportent à de l'opium brut non traité contenant 28% d'humidité, par comparaison avec l'opium anhydre indiqué dans la colonne 3 b) du Tableau A; les quantités qui figurent dans la colonne 2 a) du Tableau B se rapportent à l'opium conditionné obtenu par dessiccation naturelle de l'opium brut non traité (voir pages 9-12 du document O.C.1677).

(1) Par opium brut standardisé il y a lieu d'entendre de l'opium brut qui a été conditionné ou qui résulte du mélange de différentes qualités d'opium brut non traité ou qui a été desséché (par exposition au soleil ou autrement) ou mêlé à des substances neutres, de manière à obtenir une composition tout à fait ou à peu près uniforme.

Chiffre moyen de la production, 1927 - 1935			4.332 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1930
Chiffre le plus élevé de	"	"	1935
			1.412 "
			7.000 "

Grèce. Consistance. La réponse au questionnaire contient les renseignements suivants :

"L'opium cultivé en Grèce n'était soumis, avant sa mise dans le commerce, à aucune préparation spéciale. Une incision était pratiquée sur la tête du pavot, le liquide était recueilli, séché au soleil pendant trois jours et vendu. Il n'y avait ni adjonction de matières étrangères pour assurer l'uniformité quant à la teneur en morphine, ni classement par rapport à la teneur totale en opium anhydre ou morphine".

Chiffre moyen de la production, 1926 - 1934			639 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1934
Chiffre le plus élevé	"	"	1928
			16 kg.
			3.428 kg.

Il n'a pas été cultivé de pavot en 1935.

Hongrie. Consistance. Il n'est produit qu'une seule sorte et une seule qualité d'opium brut. Cet opium contient 74,6% d'opium anhydre et 13,4% de morphine.

Chiffre moyen de la production, 1930 - 1933			112 kg.
Chiffre le plus faible	"	"	1932
Chiffre le plus élevé de	"	"	1931
			32 kg.
			214 kg.

En 1934, la culture du pavot pour la production de l'opium brut a cessé.

Turquie. Consistance. Le rapport annuel pour 1935 (A.R./1935/31) contient les renseignements suivants :

"Nos statistiques de la production sont fondées sur les chiffres fournis par les bureaux de perception des droits que chaque producteur est tenu de verser au Trésor sur tous ses produits agricoles. Ces renseignements sont centralisés et classés dans les bureaux de la Direction générale des statistiques à laquelle nous empruntons tous les renseignements nécessaires.

"Le degré de consistance de l'opium turc varie entre 17% et 46%. Mais ces limites extrêmes sont rarement observées, de sorte qu'on pourrait admettre comme terme moyen de cette consistance une oscillation modérée entre 25% et 35% qui, en réalité, ne s'écarte pas beaucoup du taux de 30% généralement accepté comme standard normal".

Les chiffres fournis se rapportent évidemment à la teneur en humidité. On peut admettre, par conséquent, que l'opium brut envisagé dans les statistiques de production de la Turquie a une consistance d'environ 70%.

Chiffre moyen de la production, 1929-1935			357.268 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1932
Chiffre le plus élevé de	"	"	1929
			96.000 kg.
			663.000 kg.

U.R.S.S. Consistance. La teneur en morphine de l'opium brut varie, suivant les districts, entre 7% et 10%, avec un pourcentage d'humidité de 35 à 40. L'opium standardisé contient de 10 à 12% de morphine, avec un pourcentage d'humidité qui varie de 14 à 17.

Le rapport annuel pour 1935 (A.R./1935.62) indique que la consistance de l'opium produit a oscillé entre 55% et 65% et que celle de l'opium standardisé a été de 85%.

Chiffre moyen de la production, 1927-1935			60.545 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1933
Chiffre le plus élevé de	"	"	1930
			28.354 kg.
			102.341 kg.

Yougoslavie. Consistance. La réponse au questionnaire indique qu'en Yougoslavie, l'opium n'est traité qu'au moment de la vente aux fabricants. C'est à ce moment qu'il est malaxé et standardisé à environ 14% de morphine et 85% de consistance. Le rapport annuel pour 1935 contient les renseignements suivants (O.C./A.R./1935.27) : "La consistance de l'opium brut récolté en 1935 a été de 75%."

Chiffre moyen de la production, 1926-1935			76.200 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1932
Chiffre le plus élevé de	"	"	1928
			8.000 kg.
			205.000 kg.

Corée. Consistance. Les renseignements fournis dans le Tableau I de la réponse au questionnaire indiquent que les chiffres de la production correspondent à une consistance de 90%.

Chiffre moyen de la production, 1926-1935			6.232 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1927
Chiffre le plus élevé de	"	"	1935
			769 kg.
			18.348 kg.

Inde.

a) Inde britannique. Consistance. Les chiffres qui figurent dans le tableau se rapportent à de l'opium brut d'une consistance de 70%.

Chiffre moyen de la production, 1926-1935			28.147 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1935
Chiffre le plus élevé de	"	"	1926
			62.925 kg.
			494.029 kg.

b) Etats indiens. Consistance. La consistance de l'opium brut auquel les chiffres de la production se rapportent varie, suivant les Etats, entre 60% et 75%. Pour certains Etats, la consistance est inconnue.

Chiffre moyen de la production, 1926-1935			303.295 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1928
Chiffre le plus élevé de	"	"	1931
			148.451 kg.
			427.089 kg.

Iran. Consistance. Le rapport annuel pour 1934 indique que le degré de consistance de l'opium iranien est de 65%. Il est, par conséquent, admis que les chiffres indiqués pour la production de l'Iran se rapportent à de l'opium ayant une consistance de 65%. L'opium utilisé pour la consommation intérieure et pour l'exportation présente certainement un plus haut degré de consistance.

Chiffre moyen de la production, 1928-1934			599.442 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1934
Chiffre le plus élevé de	"	"	1930
			459.243 kg.
			892.264 kg.

Japon. Consistance. On ne possède pas de renseignements sur la consistance de l'opium produit au Japon.

Chiffre moyen de la production, 1926-1935			11.052 kg.
Chiffre le plus faible de	"	"	1926
Chiffre le plus élevé de	"	"	1935
			3.662 kg.
			18.619 kg.

o o

c) Rendement par hectare.

A la page 9 du tableau I (O.C./Confidentiel/18) figure un tableau synoptique indiquant le rendement par hectare dans les pays producteurs d'opium, à l'exception de l'Afghanistan et de la Chine.

Fluctuations dans le rendement. Les fluctuations dans le rendement par hectare sont très considérables d'une année à l'autre. Il en est ainsi, en particulier, pour les pays européens, à l'exception de la Bulgarie, mais y compris l'U.R.S.S. et la Turquie, et pour la Corée. Les fluctuations sont moins accusées dans l'Iran, dans l'Inde et au Japon. On a indiqué ci-dessous, pour chaque pays producteur, la moyenne, le chiffre le plus faible et le chiffre le plus élevé du rendement par hectare en kilogrammes. La moyenne a été calculée en prenant pour base les années au sujet desquelles on possède des renseignements.

Kilogrammes par hectare

	<u>Rendement moyen</u>	<u>Rendement le plus faible</u>	<u>Rendement le plus élevé</u>
Grèce	13,412	5,335	33,000(?)
Hongrie	2,931	1,524	4,162
Turquie	10,365	3,019	18,943
U.R.S.S.	8,386	3,324	18,230
Yougoslavie	8,015	1,667	16,400
Corée	4,228	1,905	7,395
<u>Inde</u>			
a) Inde britannique	19,126	13,415	25,979
b) Etats indiens	19,196	9,966	24,950
Iran	18,470	13,502	24,350
Japon	11,250	7,566	18,236
Bulgarie	8,864	7,126	10,643

Variation du rendement suivant les pays. On peut observer également que, d'une manière générale, le rendement par hectare est beaucoup plus élevé dans certains pays que dans d'autres. Les pays qui ont un rendement particulièrement fort sont l'Iran et l'Inde. (Le rendement par hectare en Chine est également élevé : le chiffre déclaré pour 1934 a été de 39,848 kg. et pour 1935, de 29,932 kg.). Il est intéressant de noter également que les pays où le rendement par hectare est élevé semblent être ceux qui produisent un opium brut à teneur en morphine relativement faible et vice-versa. Cette question sera examinée dans la partie II du présent document.

Indices du rendement. Afin de faire ressortir plus clairement encore l'importance des variations du rendement par hectare, le Secrétariat a préparé le tableau ci-après qui contient, pour chaque pays producteur (à l'exception de la Grèce, de la Hongrie, de l'Afghanistan et de la Chine), les indices du rendement par hectare, le rendement moyen des années pour lesquelles il existe des statistiques étant pris pour base.

(Tableau I - Partie II(c))

Indices indiquant pour les différents pays et pour chaque année, les variations du rendement par hectare, en prenant pour base le rendement moyen des années pour lesquelles il existe des statistiques et le rendement moyen, pour chaque pays, étant représenté par 100.

	Nombre d'années	Rendement moyen	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Bulgarie	8	8.864 kg. = 100	.	.	86	99	113	86	80	120	103	113
Turquie	8	10.365 kg. = 100	.	69	-	183	98	87	29	156	71	106
U.R.S.S.	6	8.386 kg. = 100	218	91	58	40	57	63
Yougoslavie	10	8.015 kg. = 100	119	62	105	39	134	72	21	76	139	134
Inde - Provinces Unies x)	10	20.021 kg. = 100	85	95	68	79	90	97	130	135	108	113
Etats indiens	10	19.196 kg. = 100	118	107	52	52	111	113	112	130	88	117
Iran	7	18.470 kg. = 100	.	.	107	75	108	111	93	73	132	.
Japon	10	11.250 kg. = 100	67	72	103	74	97	130	92	92	162	110
Corée	10	4.228 kg. = 100	69	50	46	48	45	127	169	148	123	175

x) Les statistiques relatives aux Collines du Pendjab sont omises, en partie, parce que la culture du pavot a été supprimée dans cette région et en partie pour ne faire ressortir que les résultats d'une zone pour laquelle il existe des statistiques exactes.

Note.- Les chiffres relatifs à la Grèce et à la Hongrie sont omis en partie parce que la culture a cessé dans ces pays et en partie parce que les superficies sont si restreintes qu'elles ne représentent que peu d'intérêt pour les fins visées par le tableau.

III. QUANTITES D'OPIUM BRUT UTILISEES POUR TOUTES FINES

ETUDE ANALYTIQUE ET CRITIQUE DU TABLEAU II

(O.C./Confidentiel/18(a)).

L'objet du tableau II est de montrer les quantités d'opium brut qui ont été utilisées, précédemment, dans le monde entier, à l'exception des quantités employées à l'intérieur de l'Afghanistan et de la Chine, pays au sujet desquels on ne possède pas de renseignements.

Quantités utilisées dans le monde entier Le tableau synoptique de la page 10 donne les totaux pour le monde entier et se rapporte aux huit dernières années (1928 à 1935). Il y a lieu d'attirer l'attention sur le fait que certains totaux (ceux qui figurent entre parenthèses) contiennent des évaluations faites par le Secrétariat pour combler les vides, dans les cas où les renseignements font défaut. Par ailleurs, tous les chiffres de ce tableau sont ceux qui ont été fournis par les gouvernements intéressés, soit dans les rapports annuels, soit dans les relevés statistiques envoyés au Comité central permanent de l'opium.

On constatera que le chiffre le plus élevé de la consommation mondiale a été celui de 1929, soit 1.698 tonnes. Après 1929, on relève une diminution progressive assez importante jusqu'à 1934 et 1935, où les chiffres accusent de nouveau une tendance à augmenter.

Les besoins mondiaux en opium brut (l'Afghanistan et la Chine exceptés) peuvent être évalués, à l'heure actuelle, à environ 1.000 ou 1.100 tonnes (moyenne pour les années 1931 à 1935 : 1.031 tonnes). Il faut se rappeler que ce chiffre représente de l'opium standardisé à des degrés divers de consistance.

Usages divers Comme on l'a indiqué précédemment, la consommation mondiale se répartit entre quatre usages différents: 1) fabrication des stupéfiants, 2) fabrication de l'opium préparé pour être fumé, 3) consommation d'opium médicinal; d'extraits et teintures d'opium, etc., 4) consommation pour d'autres usages (opium à mâcher)

Pourcentages des divers usages Le tableau synoptique indique les pourcentages d'opium brut utilisés pour ces différents usages. La quantité utilisée pour la fabrication des stupéfiants représente un peu moins de 25 % des besoins mondiaux et la consommation sous forme d'opium médicinal, etc. représente de 2 % à 3 % de ces besoins.

Au cours des cinq dernières années (1931 à 1935), il a été consommé pour ces deux usages environ le quart de la quantité représentant les besoins mondiaux. Les trois quarts restants ont été utilisés pour la fabrication de l'opium préparé (un peu plus de 25 %) et pour la consommation d'opium comme tel, c'est-à-dire sous forme d'opium à mâcher (un peu moins de 50 %).

Ainsi environ 25 % seulement de la quantité d'opium brut utilisée dans le monde au cours des cinq dernières années ont été employés pour les besoins médicaux et scientifiques et environ 75 % ont été utilisés pour des besoins non médicaux (consommation d'opium à fumer et à mâcher).

a) Opium brut utilisé pour la fabrication des stupéfiants.

Fabrication des stupéfiants Les années antérieures à 1930 sont celles au cours desquelles la fabrication des stupéfiants a été le moins bien contrôlée. La Convention de Genève de 1925 n'est entrée en vigueur que vers la fin de l'année 1928 et ses effets ont commencé à se faire sentir pour la première fois en 1930 et encore plus en 1931. Les quantités d'opium brut utilisées pour la fabrication des stupéfiants au cours des trois années de la période 1928-1930 ont été respectivement de 420, 520 et 347 tonnes. A partir de 1931, les quantités ont été considérablement réduites et se sont pour ainsi dire stabilisées, avec une moyenne annuelle de 242 tonnes pour les cinq années. Il est intéressant de noter que 1934 et 1935 ont été marquées par une légère augmentation (environ 10 %) par rapport à la quantité utilisée en 1933.

D'après ces chiffres, on peut admettre que le monde a besoin d'environ 250 tonnes d'opium par an pour la fabrication des stupéfiants. Il est probable que cette quantité augmentera lentement et progressivement à mesure que se développera la médecine et notamment à la suite de l'extension que prendront les mesures de protection de la santé publique dans les pays où les soins médicaux sont restés jusqu'ici inconnus de la plus grande partie de la population.

Nouvelle matière première D'autre part, il ne faut pas perdre de vue qu'une nouvelle matière première (paille de pavot), d'où peuvent être extraits les alcaloïdes de l'opium, a fait son apparition et peut être appelée à remplacer de plus en plus l'opium brut dans la fabrication des stupéfiants. En fait, au cours des années 1933-1935, on a extrait de la paille de pavot les quantités suivantes de morphine : 1933: 187 kg.; 1934: 331 kg.; 1935: 512 kg.

b) Consommation d'opium médicinal, de teintures d'extraits d'opium, etc.

Les besoins mondiaux en opium brut pour cet usage paraissent s'être maintenus à un chiffre relativement constant pendant la période 1928-1935 et peuvent être considérés comme s'élevant à 25 ou 30 tonnes par an. Il s'agit là probablement d'un minimum, car les statistiques manquent pour un certain nombre de pays non-européens et pour l'Amérique du Nord. Les besoins mondiaux futurs pour cet usage peuvent être évalués à un peu plus de 30 tonnes par an.

c) Opium brut utilisé pour la fabrication de l'opium préparé.

Fabrication de l'opium préparé. On peut faire ici les mêmes constatations que pour la fabrication des stupéfiants, les quantités utilisées pendant la période 1928-1930 ont été élevées (604 tonnes, 673 tonnes et 524 tonnes respectivement). A partir de 1931, on enregistre une diminution très nette et pour les quatre dernières années, soit de 1932 à 1935, les quantités employées pour cette fabrication ont été égales à moins de la moitié des quantités utilisées en 1928 et en 1929. Cette diminution importante est certainement due en premier lieu à la crise économique qui, d'après les rapports annuels des

gouvernements intéressés, a eu des répercussions marquées sur la consommation de l'opium préparé. Il est significatif qu'à partir de 1934 - année où la crise économique semble avoir franchi son point culminant - les chiffres accusent une tendance à l'augmentation. Dans certains pays, où il est encore permis de fumer de l'opium, l'amélioration des conditions de vie a également provoqué une diminution de la consommation de l'opium préparé. La quantité annuelle moyenne utilisée pour la fabrication de l'opium préparé, au cours de la période 1931-1935, a été de 295 tonnes.

Consommation Afin de donner une image tout à fait complète de la
d'opium pré- situation en ce qui concerne l'opium préparé, le
paré. tableau suivant indique les quantités d'opium pré-
Stocks. paré consommées dans les principaux pays fumeurs
d'opium pendant la période 1928-1935 et les stocks
d'opium préparé détenus dans ces pays. Les statistiques des
stocks n'existent qu'à partir de l'année 1933.

	<u>1928</u>	<u>1929</u>	<u>1930</u>	<u>1931</u>	<u>1932</u>	<u>1933</u>	<u>1934</u>	<u>1935</u>
Quantités d'o- pium préparé consommées	419	424	377	302	260	237	245	240
Stocks d'o- pium préparé	-	-	-	-	-	72 ¹⁾	191	110

On peut évaluer les besoins mondiaux en opium brut pour la fabrication de l'opium préparé à environ 300 tonnes.

d) Quantités d'opium brut utilisées pour d'autres fins (opium à mâcher)

Les totaux indiquent des fluctuations relativement peu sensibles, la moyenne pour la période 1928 à 1935 étant de 470 tonnes.

Dans cette rubrique est comprise la consommation intérieure pour des fins non médicales dans les pays suivants : Inde, Iran, Ceylan et Irak. Il convient de présenter quelques observations au sujet de la situation dans l'Inde et dans l'Iran.

Inde. La consommation de l'opium brut est en diminution progressive aussi bien dans l'Inde britannique que dans les Etats indiens. Les chiffres relatifs aux Etats indiens font défaut pour les années 1933 à 1935, mais le Secrétariat a supposé que la consommation de ces années a été approximativement la même qu'en 1932.

1) Il n'a pas été fourni de chiffres pour les stocks détenus en 1933 par l'Indochine et Macao.

Pour les années 1928 à 1930, la consommation de l'Inde semble avoir correspondu approximativement à 90% de la consommation mondiale totale pour ces usages. En 1931 et en 1932, le pourcentage attribuable à l'Inde a été d'environ 80% et 70% respectivement.

Iran. L'opium consommé dans le pays est de l'opium dit "à banderole" (opium de l'accise) qui est fumé par la population. Toutefois, l'opium "à banderole" ne correspond pas à la définition de l'opium préparé donnée dans la Convention sur l'opium de La Haye, mais semble être de l'opium brut qui a été desséché et mis en forme de bâtons. L'Iran a donc été compris dans cette rubrique bien que l'opium soit en réalité fumé. Une autre raison qui a incité à faire entrer l'Iran dans cette catégorie est que c'est le seul pays qui possède un monopole de l'opium à fumer et qui produise lui-même l'opium destiné à sa consommation intérieure. Tous les autres pays fumeurs d'opium importent l'opium brut utilisé pour la fabrication de l'opium préparé.

Les chiffres relatifs à l'Iran, qui représentent les quantités d'opium de l'accise vendues dans le pays pour la consommation locale, accusent des fluctuations notables: 1928: 50 tonnes; 1929: 18 tonnes; 1930: 26 Tonnes; 1931: 87 tonnes; 1932: 133 tonnes; 1933: 155 tonnes. Ces chiffres sont ceux qui ont été fournis par le gouvernement de l'Iran dans ses rapports annuels. Il semblerait nécessaire de demander aux autorités iraniennes des explications au sujet des causes possibles de ces considérables variations dans la consommation. On ne possède pas de chiffres pour 1934 et 1935. Afin d'établir les totaux, le Secrétariat a supposé que la consommation au cours de ces années a été approximativement la même qu'en 1933.

Besoins totaux. Etant donné l'incertitude dans laquelle on se trouve au sujet des chiffres relatifs à l'Iran et l'absence de renseignements pour les Etats indiens relativement à 1933 et à 1935, les besoins mondiaux pour les usages dont il vient d'être question peuvent être évalués très approximativement à 500 tonnes par an.

TOTAL APPROXIMATIF DES BESOINS MONDIAUX

ANNUELS EN OPIUM BRUT.

Fabrication des stupéfiants:	250 tonnes
Préparation de l'opium médicinal, des teintures et des extraits, etc. maximum:	40 "
Fabrication d'opium préparé:	300 "
Autres usages:	500 "
Total:	<u>1.090 tonnes</u>

Le Secrétariat estime les besoins annuels d'opium, à 70% de consistance, à un chiffre variant entre 1300 et 1400 tonnes (voir partie II du présent document).

IV. STOCKS MONDIAUX D'OPIUM BRUT

Etude analytique et critique du tableau III.

(Document O.C./Confidentiel/13 (b))

Les deux tableaux qui viennent d'être analysés dans le présent document sont relatifs à la production et aux quantités d'opium utilisées. Le troisième tableau renseigne sur le troisième facteur qui joue un rôle dans la situation mondiale en ce qui concerne l'opium brut, à savoir: les quantités détenues en stocks.

situation mondiale.

Le tableau synoptique de la page 6 reflète la situation mondiale pendant la période 1929 à 1935. 1929 a été la première année pour laquelle les gouvernements aient fourni des statistiques au Comité central permanent de l'opium en vertu de la Convention de Genève de 1925, et l'on ne possède de chiffres relatifs aux stocks qu'à partir de cette année. Tous les renseignements figurant dans ce tableau sont ceux qui ont été publiés par le Comité central permanent de l'opium, à l'exception de ceux qui sont marqués d'un point d'interrogation et qui sont entre parenthèses; ceux-ci représentent des évaluations faites par le Secrétariat en l'absence de renseignements statistiques émanant du gouvernement intéressé.

Afghanistan et Chine.

Il convient de noter que l'Afghanistan et la Chine sont exclus de ce tableau car les renseignements concernant les stocks de ces deux pays font totalement défaut.

Etats indiens.

Les chiffres des stocks pour les Etats indiens ne sont pas compris dans le tableau. Les seuls renseignements dont on dispose se rapportent aux stocks de la période 1929 à 1932 dans les Etats producteurs d'opium, qui sont au nombre de 50 sur 290. Les stocks des Etats indiens non producteurs ne sont probablement pas très importants. En général, ces Etats reçoivent de la fabrique de Ghazipur de l'opium de l'accise pour le vendre aux consommateurs et il n'y a pas de raison pour qu'ils accumulent des stocks importants. Quant aux Etats indiens producteurs d'opium, les stocks à la fin de 1932 atteignaient un peu plus de 300 tonnes. Il est impossible d'évaluer même approximativement les stocks à la fin de 1935 car les chiffres de la consommation pour les années 1933 à 1935 n'ont pas été fournis. Il convient d'observer que la majeure partie de l'opium produit dans les Etats indiens est achetée chaque année par le gouvernement de l'Inde.

Turquie.

Les renseignements relatifs aux stocks en Turquie sont également incomplets, étant donné que l'on peut obtenir des chiffres officiels que pour les années 1933 à 1935. Le Secrétariat a évalué les stocks pour les années 1929 à 1932, en se fondant sur les chiffres des stocks de 1933 pour calculer ceux des années précédentes, compte tenu de la production et des exportations connues. Toutefois, le résultat doit être considéré comme ayant un caractère très approximatif.

Iran.

Il n'a pas été fourni de chiffres des stocks à la fin de 1935 pour l'Iran.

Totaux mondiaux. On ne peut donc calculer exactement le total des stocks mondiaux, d'après des statistiques officielles, que pour les deux années 1933 et 1934; ces chiffres sont: 3537 tonnes et 3100 tonnes, respectivement. Le total auquel est arrivé le Secrétariat, pour les stocks à la fin de 1935, est 3054 tonnes; il comprend une évaluation pour l'Iran, fondée sur un chiffre de production très faible pour cette année.

Stocks mondiaux à la fin de 1935. Dans ces conditions, il est impossible de formuler des conclusions au sujet de la situation en ce qui concerne les stocks, pour la période de sept ans visée par le tableau synoptique, si ce n'est qu'aujourd'hui les stocks mondiaux dépassent largement 3000 tonnes, chiffre qui, si l'on tient compte des différences de consistance, correspond aux besoins mondiaux pour environ deux ans et demi. Si l'on connaissait les chiffres des stocks pour les Etats indiens, pour l'Afghanistan et pour la Chine, il est certain que les stocks à la fin de 1935 s'avéreraient beaucoup plus élevés.

Les stocks sont indiqués pour quatre groupes de pays, à savoir 1) les pays producteurs d'opium; 2) les pays fabricants de stupéfiants, 3) les pays fabricants d'opium préparé et 4) tous les autres pays.

Pourcentages des stocks. Le tableau synoptique indique qu'environ 70% des stocks mondiaux sont détenus dans les pays producteurs, environ 20% dans les pays fumeurs d'opium et moins de 10% dans les pays fabricants de stupéfiants. Les stocks détenus dans les autres pays sont insignifiants (inférieurs à un dixième de 1%).

a) Stocks dans les pays producteurs.

Pays producteurs. Comme tous les totaux relatifs aux sept années envisagées, à l'exception de 1933 et 1934, contiennent des évaluations, il n'a pas été tenté de procéder à une analyse détaillée des chiffres.

Le chiffre du Secrétariat pour les stocks à la fin de 1935 (2257 tonnes) comprend une estimation très faible pour l'Iran et ne comprend pas les stocks des Etats indiens. Il est donc probable que les stocks effectifs des pays producteurs à la fin de 1935 étaient considérablement plus élevés. Il y a lieu de supposer que si l'on avait fait entrer dans le total le chiffre des stocks des Etats indiens, on aurait constaté que plus de la moitié des stocks des pays producteurs à la fin de 1935 se trouvait dans l'Inde. La Turquie et l'Iran détenaient chacun des stocks dépassant 500 tonnes et la Yougoslavie avait de son côté un stock de 100 tonnes.

90% dans trois pays producteurs. Environ 90% de ces stocks (2300 tonnes à la fin de 1935) se trouvaient concentrés dans trois pays producteurs, à savoir: la Turquie, l'Iran et l'Inde britannique.

Rapport
entre la
production
et les
stocks.

Il pourrait être intéressant d'étudier le rapport entre la production annuelle et les stocks dans chaque pays producteur pendant les trois dernières années. Il ne faut pas oublier, toutefois, que les chiffres de la production et des stocks représentent de l'opium à divers degrés de consistance et que les stocks sont généralement exprimés en opium d'une consistance plus élevée.

	<u>1933</u>		<u>1934</u>		<u>1935</u>	
	Production Tonnes	Stocks Tonnes	Production Tonnes	Stocks Tonnes	Production Tonnes	Stocks Tonnes
Bulgarie	4,4	0,3	6	4	7	5,5
Turquie	350	357	148	64	280	585
U.R.S.S.	28	5	43	1	95	25
Yougoslavie	26	35	65	78	75	100
Inde britanni- que	299	1294	122	921	63	914
Iran	461	708	459	487	(450)?	(584)?
Japon	11	21	16	15	19	23
Corée	14	14	11	13	18	20

La Grèce et la Hongrie ont été exclues de ce tableau parce qu'il n'y a pas eu de production d'opium en Grèce, en 1935, ni en Hongrie, en 1934 et en 1935.

La situation en ce qui concerne les stocks dans les pays producteurs est caractérisée par d'amples fluctuations d'une année à l'autre. La question du rapport entre la production, la consommation, les exportations et les stocks dans chaque pays producteur sera examinée par le Secrétariat.

b) Stocks dans les pays fabricants
de stupéfiants.

Pays fabri- Les chiffres relatifs aux stocks dans les pays fa-
cants. bricants sont complets et ne comprennent pas
d'évaluations faites par le Secrétariat. Toutefois,
pour 1929, le chiffre des stocks des Etats-Unis d'Amérique
fait défaut.

Dans les pays fabricants, les stocks ont augmenté de façon constante de 1930 à 1933. En 1934, il y a eu une diminution qui s'est accentuée en 1935. La moyenne des stocks pour la période 1930-1935 a été de 201 tonnes.

Quantités Le tableau suivant indique les quantités utili-
utilisées sées pour la fabrication, par comparaison aux
pour la stocks pour les années 1930 à 1935. Les chiffres
fabrication représentent les totaux pour tous les pays fa-
et les stocks. bricants.

	<u>Quantités utilisées pour la fabrication</u> Tonnes	<u>Stocks à la fin de chaque année</u> Tonnes
1930	347	140
1931	262	166
1932	219	166
1933	228	290
1934	245	251
1935	255	196

Il ressort de ce tableau que les stocks, dans les pays fabricants de stupéfiants, correspondent normalement aux quantités nécessaires pour couvrir les besoins de six mois à un an.

c) Stocks dans les pays fabricants d'opium préparé.

Pays fumeurs d'opium. On possède, pour les années 1929 à 1935, des données complètes, sauf toutefois en ce qui concerne l'Indochine qui n'a fourni qu'un seul chiffre (4 kgs. en 1932). Les stocks ont augmenté de façon constante de 1929 à 1933. En 1934 et 1935, ils ont considérablement diminué par suite de la réduction des importations et de l'accroissement de la fabrication de l'opium préparé. La moyenne des stocks pour les années 1929 à 1935 dans tous les pays fumeurs d'opium compris dans le tableau, a été de 690 tonnes.

Comparaison entre les quantités utilisées pour la fabrication de l'opium préparé et les stocks dans les pays fumeurs d'opium.

	Quantités utilisées pour la fabrication de l'opium préparé Tonnes	Stocks Tonnes
1929	673	573
1930	524	644
1931	360	727
1932	246	742
1933	251	810
1934	321	686
1935	(296)?	599

Ces chiffres montrent qu'en 1929 et en 1930, les stocks ont correspondu approximativement aux besoins d'une année environ en 1931, 1934 et 1935, aux besoins de deux années et en 1932 et 1933, période de faible consommation, aux besoins d'environ 3 années.

d) Stocks dans les autres pays.

Autres pays. Comme il a déjà été indiqué, les stocks, dans tous les autres pays, sont insignifiants et atteignent, pour les années 1929 à 1935, une moyenne de 2 tonnes.

Dans le tableau synoptique, sont compris les stocks mondiaux d'opium sous forme d'opium médicinal, de teintures, d'extraits, etc.. Pour les années 1929 à 1935, ces stocks ont atteint une moyenne d'environ 34 tonnes.

o
o o

Observations. En terminant ces notes sur le tableau des stocks, il convient de présenter les observations suivantes :

Niveau des stocks. Les stocks mondiaux ont atteint un niveau assez élevé (qui correspond aux besoins de deux années et demie environ, mais qui serait certainement dépassé de beaucoup si les stocks des Etats indiens, de l'Afghanistan et de la Chine étaient connus). Dans les pays fabricants, les stocks sont normaux. Dans les pays fumeurs d'opium, ils paraissent être au-dessus de la normale et dans les pays producteurs, on peut considérer qu'ils sont très élevés.

L'accumulation des stocks dans les pays producteurs est le résultat d'une surproduction par rapport au chiffre réduit des besoins mondiaux.

Niveau des prix. La situation dans les pays producteurs-exportateurs, en ce qui concerne les stocks, a provoqué une baisse désastreuse du prix de l'opium vendu pour la fabrication des alcaloïdes. Cette question fera l'objet d'une étude spéciale.

Pour bien faire comprendre la situation, il convient de mentionner ici que pendant la période 1926 à 1928, le prix sur le marché de Londres a varié de 22d. à 27d. l'unité de morphine⁽¹⁾; il est tombé à 20d. au début de 1929, puis est remonté brusquement, au cours de cette même année, à 30d. Il y a eu un effondrement soudain en 1930, où le prix est tombé au tiers environ, soit 10d. 1/2. En 1933, le prix de l'unité de morphine était descendu à un chiffre légèrement supérieur à 6d. (1/5 du prix maximum de 1930); il s'est relevé progressivement, pour atteindre 9d. 1/2, niveau auquel il s'est maintenu pendant 1935. Au cours des premier et deuxième trimestres de 1936, le prix est de nouveau tombé au-dessous de 8d., avec une légère reprise pendant le troisième trimestre de 1936. Pour permettre les comparaisons, les prix ci-dessus sont exprimés sur la base or.

Malgré la réduction considérable de la production de l'opium dans certains des principaux pays producteurs, il n'a pas été possible de diminuer dans une mesure sensible les stocks importants détenus dans les pays producteurs.

Utilisation des stocks en excédent. Les stocks détenus dans les pays producteurs-exportateurs exercent inévitablement une forte pression sur le marché et représentent une très forte immobilisation de capital. Pour ramener les prix de l'opium, sur les marchés mondiaux, à un niveau raisonnable, il importerait que ces stocks extérieurs fussent liquidés. Or, étant donné que la plupart des pays fumeurs d'opium détiennent eux-mêmes des stocks assez lourds, il n'y a pas de très fortes chances pour que ceux des pays producteurs se liquident rapidement. Si l'on tient compte, d'autre part, du fait que la demande d'opium brut tend, comme tout semble l'indiquer, à diminuer progressivement la seule solution qui paraisse s'offrir est de réduire à nouveau la production.

Il convient de mentionner, ici, en passant, qu'étant donné les conditions spéciales de la production de l'opium, les stocks seront probablement appelés à jouer un rôle important comme facteur régulateur dans tout plan de limitation et de contrôle de la production de l'opium.

1) Les ventes et achats d'opium brut pour la fabrication des stupéfiants se font généralement sur la base de la teneur en morphine de l'opium, c'est-à-dire que le prix est fixé d'après le pourcentage de morphine contenu dans l'unité de poids.